

LES 2èmes RENCONTRES DE L'IAUR

VILLES ET RÉSEAUX: QUELLES CONNEXIONS POUR DEMAIN?

Document préparatoire à la commission n°1 «Les réseaux techniques»

Rédaction par Alexandre Bouzan, Théodore Dubos et Kévin Faucheu, master ACT - UR2

Une limite à la concentration des réseaux ?

Les réseaux techniques urbains ont été bâtis dans nos villes sur une logique industrielle avec une nécessité, pour leur pérennité, d'adaptation à l'accroissement de la demande et aux différents types de consommations. Cette construction est-elle toujours compatible aujourd'hui face aux objectifs de développement durable, aux logiques de sobriété dans les consommations ? Pour Sylvain Petitet, les externalités provoquées sur l'environnement sont ainsi de plus en plus évidentes. On peut penser à la pression exercée sur les ressources naturelles à l'image des nappes phréatiques qui peinent à se reconstituer.

La pollution des milieux naturels est aussi un fait marquant résultant de l'organisation des réseaux techniques avec une croissance des déchets (déchets domestiques passés de 420 kg par habitant et par an en 1980 à 535 kg aujourd'hui dans les pays de l'OCDE), des effluents toujours plus importants... Outre les difficultés de traitement et l'augmentation des coûts d'équipement toujours plus importants pour les villes, les nuisances qui en découlent se retrouvent généralement concentrées (pollutions chimiques, olfactives ou visuelles, circulations de camions renforcées...).

La gouvernance des réseaux de distribution

La question de la gouvernance des réseaux de distribution a été largement abordée lors du débat national sur la transition énergétique (DNTE). Il a été soulevé par les collectivités locales, notamment autour de l'autonomie pour définir une véritable politique énergétique locale. En effet si les collectivités sont propriétaires des réseaux de distribution (électricité, gaz...), elles doivent en revanche les concéder à des groupes comme ERDF ou GRDF, réduisant ainsi les leviers d'actions, les informations disponibles qui pourraient permettre la mise en place de cette politique énergétique locale.

Lors de ce débat national, un groupe de travail composé de 9 spécialistes, dédié à cette question a été créé avec pour objectif d'approfondir les réflexions sur les relations autorités concédantes/concessionnaires de réseaux. Il en est ressorti la nécessité de conserver la péréquation tarifaire, de programmer les investissements et de faire évoluer la gouvernance de la distribution de l'énergie. En revanche, la question de l'interdiction de création de régies de production locales n'a pas été tranchée.

La question de la gouvernance dans les réseaux de distribution est au cœur du débat sur le passage d'une société fondée sur la consommation abondante d'énergies fossiles, à une société plus sobre et plus écologique. La prise en main de la gestion directe des réseaux par les collectivités locales qui le désiraient et se doteraient des capacités institutionnelles et opérationnelles à même de conduire leur politique pourrait permettre d'expérimenter des voies nouvelles dans un univers technologique, économique, social et écologique qui ne manquera pas de se transformer dans les années qui viennent.



La relation espaces publics et réseaux techniques

La construction des formes urbaines actuelles, met l'accent sur la réappropriation et la création d'espaces publics. Cette logique vient répondre aux conflits qui peuvent exister entre l'usage de l'espace urbain par les habitants et l'utilisation qui en est faite pour y implanter les réseaux techniques. Le phénomène est particulièrement flagrant en ce qui concerne l'évolution observée dans la construction du réseau routier. A l'époque du « tout automobile », la ville a été pensée autour de celle-ci, créant ainsi des zones d'exclusions notamment sur les extérieurs des rocade. Le problème trouvait son origine, pour grande partie, dans la gestion de ces réseaux techniques. Chaque réseau étant géré indépendamment vis-à-vis des autres, cela a engendré une difficulté à construire les espaces publics de manière transversale.

La remise en cause de cette considération fonctionnelle de l'espace, ou « sectorielle » (Christian Devillers), a amené les urbanistes à repenser les formes urbaines de manière plus transversale, en privilégiant les usagers de la ville, dans une vision multifonctionnelle de l'espace public (circulation piétonne, commerces, loisirs, lieux de rencontre, etc...). Aujourd'hui la difficulté est d'autant plus grande pour les maîtres d'ouvrages qui doivent mener des opérations de réappropriation de l'espace public, par le biais de travaux lourds de reprise de chaussée et de réseaux enterrés. Bien que de nombreux programmes de recherche portent sur cette question de la réappropriation (CANOPEE, TRACI, etc...), le débat reste toujours ouvert sur les solutions à apporter.

Autres réflexions techniques

Enfin, différentes questions restent en suspens concernant l'organisation des réseaux techniques en France au vu de l'évolution des modèles urbains. La centralisation de la production d'énergie en pôles de production doit-elle être privilégiée face à la déconcentration en unités locales (exemple de l'éolien) ? La mise en place de systèmes pneumatiques de collecte des déchets plutôt que le ramassage en camion ? Le renouvellement des réseaux, notamment les réseaux en plomb avec ses conséquences sur la santé ? Le manque d'informations quant à la localisation des réseaux sous terrains ? Les questions concernant le développement de nouveaux moyens de transports (le téléphérique de Brest) ? Autant d'interrogations toujours au centre des débats sur notre modèle de société et auxquelles nous tenterons de répondre au cours de ces rencontres.

